

## RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

ACTIVITÉS	Tâches principales	Niveau*	
		A	P
1. PRÉPARER L'INTERVENTION	1. Collecter les informations nécessaires à l'intervention		X
	2. Interpréter, traiter les informations		X
	3. Réaliser un contrôle <sup>1</sup> préalable d'un matériel en vue d'identifier des anomalies	X	
	4. Préparer le matériel ou l'équipement à l'intervention	X	
	5. Organiser le poste de travail	X	
2. RÉALISER L'INTERVENTION	1. Réaliser les opérations de maintenance préventive systématique selon les préconisations du constructeur ou de la hiérarchie	X	
	2. Échanger des éléments, des organes, des pièces de rechange	X	
	3. Réaliser des mesures simples sur des éléments, des organes mécaniques, électriques, hydrauliques, pneumatiques.	X	
	4. Effectuer les réglages selon les préconisations du constructeur et/ou de la réglementation	X	
	5. Effectuer des opérations mécaniques simples (extraction de goujons, soudure, filetage, affûtage...)	X	
	6. Réaliser le montage de matériels, d'équipements et/ou d'accessoires sur supports pré équipés	X	
	7. Appliquer les procédures de contrôle du constructeur (liste de vérifications )	X	
	8. Renseigner la fiche de travail en fournissant les éléments nécessaires à la facturation	X	
	9. Remettre en état le poste de travail	X	
3. RESTITUER LE MATÉRIEL	1. Rendre compte de l'intervention réalisée à la hiérarchie et/ou au client	X	X
	2. Préparer le matériel ou l'équipement à la livraison	X	
	3. Compléter le document d'intervention	X	

\* **A** : en autonomie

**P** : en participation

<sup>1</sup> Il doit permettre de relever des indices apparents (fuites, usures, traces d'échauffement...) et de s'assurer du niveau des fluides essentiels au fonctionnement du matériel (huile, liquide de refroidissement, liquide de frein).

## 1. PRÉPARER L'INTERVENTION

TÂCHES	A	P
• Collecter les informations nécessaires à l'intervention,		<b>X</b>
• Interpréter, traiter les informations,		<b>X</b>
• Réaliser un contrôle préalable d'un matériel en vue d'identifier des anomalies,	<b>X</b>	
• Préparer le matériel ou l'équipement à l'intervention,	<b>X</b>	
• Organiser son poste de travail.	<b>X</b>	
CONDITIONS D'EXERCICE		
<p><b>Données et informations disponibles :</b>                      Les clients, les utilisateurs, les partenaires internes et externes de l'entreprise.                      Le document d'intervention.                      Les procédures d'intervention, historique du matériel.                      La documentation constructeur (manuels d'après vente, CD Rom,...) banque de données.                      Les informations sur les procédures de mesure et de contrôle et les conditions à respecter.                      La réglementation et les procédures qualité, sécurité, environnement et hygiène de l'entreprise.</p> <p><b>Moyens :</b>                      La station de lavage, l'outillage standard, l'outillage spécifique, le matériel de levage et de manutention, les moyens favorisant l'ergonomie du poste (chariot de visite, passerelle, les équipements de protection individuelle...).</p> <p>Le poste de travail.</p> <p><b>Matière d'œuvre :</b>                      Le document d'intervention.                      L'ensemble des informations disponibles.                      Le matériel et l'équipement.                      Les éléments, les organes ou les pièces de rechange constitutifs des systèmes et sous systèmes.</p> <p><b>Connaissances :</b>                      Les règles, les outils de la communication orale.                      Le vocabulaire technique.                      Les notions juridiques (les conditions d'intervention et de garantie) appliquées à la maintenance.                      Les méthodes, les techniques, les outillages de réparation et de maintenance.                      Les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie.                      La démarche qualité de l'entreprise.</p> <p><b>Lieu /Situation :</b>                      A l'atelier, sur site.</p> <p><b>Liaisons fonctionnelles (relations, communication) :</b>                      Le client, l'utilisateur et le fournisseur.                      La hiérarchie, le personnel de l'atelier, du magasin, et des différents services.</p>		
RÉSULTATS ATTENDUS		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le matériel est identifié et les contrôles élémentaires (niveaux...) effectués,</b></li> <li>• <b>Les résultats du contrôle préalable sont notés et signalés à la hiérarchie,</b></li> <li>• <b>L'écoute du client, du responsable de l'atelier est attentive, efficace et courtoise,</b></li> <li>• <b>Le matériel est mis en œuvre et déplacé en toute sécurité par une personne autorisée,</b></li> <li>• <b>Le matériel et l'équipement ou les éléments ou les organes sont prêts à l'intervention,</b></li> <li>• <b>L'intégrité du matériel ou de l'équipement est préservée,</b></li> <li>• <b>Le poste de travail est préparé,</b></li> <li>• <b>Les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie sont respectées.</b></li> </ul>		

\* **A** : en autonomie

**P** : en participation

## 2. RÉALISER L'INTERVENTION

TÂCHES	A	P
• Réaliser les opérations de maintenance préventive systématique selon les préconisations du constructeur ou de la hiérarchie,	<b>X</b>	
• Échanger des éléments, des organes, des pièces,	<b>X</b>	
• Réaliser des mesures élémentaires sur des éléments, des organes mécaniques, électriques, hydrauliques, pneumatiques,	<b>X</b>	
• Effectuer les réglages selon les préconisations du constructeur et/ou de la réglementation,	<b>X</b>	
• Effectuer des opérations mécaniques élémentaires (extraction de goujons, soudure, filetage, affûtage...),	<b>X</b>	
• Réaliser le montage de matériels, d'équipements et/ou d'accessoires sur supports pré équipés,	<b>X</b>	
• Appliquer les procédures de contrôle du constructeur (liste de vérifications),	<b>X</b>	
• Renseigner le document d'intervention (ordre de réparation ou ordre de travail, fiche d'intervention...),	<b>X</b>	
• Remettre en état le poste de travail.	<b>X</b>	

### CONDITIONS D'EXERCICE

**Données et informations disponibles :**

- Le document d'intervention.
- La procédure d'intervention, historique du matériel.
- La documentation constructeur (manuels d'après-vente, CD Rom, ...), banque de données.
- Les informations sur les procédures de mesure et les conditions à respecter.
- La réglementation et les procédures qualité, sécurité, environnement et hygiène de l'entreprise.

**Moyens :**

- Le poste de travail préparé.

**Matière d'œuvre :**

- Le matériel, les équipements, les organes, les pièces.
- Les éléments nécessaires, les pièces de rechange, à remplacer ou à installer.

**Connaissances :**

- Les principes de fonctionnement global du système.
- Les fonctions à assurer, les caractéristiques fonctionnelles.
- L'organisation des systèmes (structures et liaisons fonctionnelles).
- Les technologies développées (mécanique, hydraulique, pneumatique, électrique et informatique).
- Les méthodes, la métrologie, les techniques, l'outillage et les moyens techniques de réparation et de maintenance.
- Les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie.
- La démarche qualité de l'entreprise.

**Lieu /Situation :**

- A l'atelier, sur site.

**Liaisons fonctionnelles (relations, communication) :**

- La hiérarchie de l'entreprise, le personnel de l'atelier, du magasin.

### RÉSULTATS ATTENDUS

- Les procédures sont respectées,
- L'intervention est effectuée en conformité avec les préconisations du constructeur et les instructions de la hiérarchie, sans détérioration,
- Les mesures et les réglages sont réalisés suivant la réglementation (générale et/ou du site) et les préconisations du constructeur,
- Les essais du matériel, sa mise en œuvre et son déplacement sont assurés, en toute sécurité, par une personne autorisée,
- L'intervention est réalisée en conformité avec les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie,
- Le document d'intervention est correctement renseigné. Les pièces, fournitures et temps sont indiqués,
- Les incidents, les défauts, les détériorations sont signalés,
- La propreté et l'intégrité de l'équipement, du matériel et du poste de travail sont assurées,
- Les règles de récupération des déchets sont respectées.

\* **A** : en autonomie

**P** : en participation

### 3. RESTITUER LE MATÉRIEL

TÂCHES	A	P
• Rendre compte de l'intervention réalisée à la hiérarchie et/ou au client,	<b>X</b>	<b>X</b>
• Préparer le matériel ou l'équipement à la restitution ou à la livraison,	<b>X</b>	
• Compléter le document d'intervention.	<b>X</b>	
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b>		
<p><b>Données et informations disponibles :</b>                      Le document d'intervention.                      Les documents de suivi de maintenance du matériel ou de l'équipement.                      Les instructions de la hiérarchie.</p> <p><b>Moyens :</b>                      La station de lavage et de nettoyage.                      Les procédures, les outils et les documents mis en œuvre.                      L'outil informatique.</p> <p><b>Matière d'œuvre :</b>                      Le matériel ou l'équipement après intervention.                      Les interventions réalisées sur le matériel ou l'équipement.                      Le document d'intervention.                      Les éléments, organes et pièces remplacés.</p> <p><b>Connaissances :</b>                      La démarche qualité de l'entreprise.                      Les notions juridiques appliquées à la maintenance.                      Les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie.</p> <p><b>Lieu /Situation :</b>                      A l'atelier, sur site.</p> <p><b>Liaisons fonctionnelles (relations, communication) :</b>                      Le client ou l'utilisateur du matériel.                      La hiérarchie de l'entreprise, le personnel de l'atelier, du magasin.</p>		
<b>RÉSULTATS ATTENDUS</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le compte rendu de l'intervention est conforme à son déroulement,</b></li> <li>• <b>Les défauts périphériques, découverts pendant le processus d'intervention, sont signalés par écrit à la hiérarchie,</b></li> <li>• <b>Les procédures qualité de l'entreprise sont respectées,</b></li> <li>• <b>Les éléments nécessaires à la facturation sont exploitables.</b></li> </ul>		

\* **A** : en autonomie

**P** : en participation